

RCS : LE PUY Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00127 Numéro SIREN : 810 729 764 Nom ou dénomination : SASU A.P.B DEPANNAGES

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000194

Désignation de l'entreprise : SAS APB DEPANNAGE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 3 ALLEE DE BONNEFONDS		43240 ST JUST MALMONT	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 81072976400011		Néant ☐	

		Exercice N clos le, 31 03 2020		N-1 31 03 2019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	2015B 127	
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	12 878	531 1 663
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	16 577	303 1 806
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	29 455 834	3 469	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	780 950	
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	28 410 27 262	
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 064 1 563	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	67 544 39 962		
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	1 021 594		
TOTAL (III)		CJ	CK	100 819 70 331		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	29 455 101 653	73 801	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise : SAS APB DEPANNAGE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	25 809	17 237
	Report à nouveau	DH		(730)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	15 092	9 302
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	42 001	26 909
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 327	6 547
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	690	1 129
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 968	17 050
	Dettes fiscales et sociales	DY	41 667	22 166
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	59 652	46 892
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	101 653	73 801
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	59 652	46 892
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS APB DEPANNAGE

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue biens* services*	FD	297 089	FE		FF	228 359
		FG		FH		FI	628
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	297 089	FK		FL	228 988
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 0
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	297 093 228 988
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	105 431 77 698
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	170 150
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	32 574 20 082
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	502 1 123
	Salaires et traitements*					FY	90 258 75 587
	Charges sociales (10)					FZ	47 413 37 019
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	2 635 6 559
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	92 24
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	279 075 218 241
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	18 018 10 747
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	105 234
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	105 234
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(105) (234)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	17 914 10 513

Désignation de l'entreprise : SAS APB DEPANNAGE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	135	29	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	135	29	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(135)	(29)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	2 687	1 182	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	297 093	228 988	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	282 001	219 686	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	15 092	9 302	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières									HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *									HP			
	{ - Crédit bail immobilier									HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	6	4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									A6				
obligatoires									A9				
Dont cotisations facultatives									A8				
aux nouveaux plans d'épargne retraite									A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
AMENDES NON DEDUCTIBLES										135			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

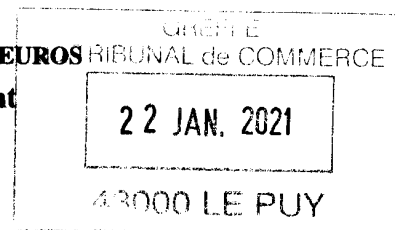
APB DEPANNAGES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

Siège social : 3 allée Bonnefonds – lieudit Malmont

43 240 SAINT JUST MALMONT

810 729 764 RCS LE PUY EN VELAY



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE
DU 26/09/2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 15 091.92 euros, de la manière suivante

- une somme de15 091.92 €
au compte d'autres réserves

Total.....15 091.92 €

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte du fait qu'aucun dividende n'a été distribué aux actionnaires au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme aux originaux

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. B. B.", located below the "Certifié conforme" text.

APB DEPANNAGES
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
Siège social : 3 allée Bonnefonds – lieudit Malmont
43 240 SAINT JUST MALMONT
810 729 764 RCS LE PUY EN VELAY

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 26 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,
et le vingt-six septembre, à dix heures,

les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale mixte au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 2 septembre 2020.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Michaël D'AURIA préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 100 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 mars 2020,
- le rapport de gestion du président,
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices,
- le rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- le texte des résolutions proposées.

218

Puis Monsieur le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020,
- Examen du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion du président.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 mars 2020
tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement au regard de l'article 39-4 du code général des impôts.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

MD

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 15 091.92 euros, de la manière suivante :

- une somme de15 091.72 €
au compte d'autres réserves

Total.....15 091.72 €

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte du fait qu'aucun dividende n'a été distribué aux actionnaires au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues ainsi que les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre la société et Monsieur Michaël D'AURIA , président, telles qu'elles résultent du rapport spécial du président sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du président décide, en application des dispositions de l'article L.225-129-6 du code de commerce, de réserver aux salariés de la société une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues par les articles L.3332-18 à L.3332-24 du code du travail.

Cette résolution, mise aux voix, est rejetée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un actionnaire.

Le président

Un actionnaire

